

DIMANCHE 07 JANVIER 2018
à
MORIERES - 84310

Gymnase Perdiguier – Avenue Pierre de Coubertin

Aux Clubs Concernés (S/c Correspondant)

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un ou plusieurs joueur(s) de votre club est ou sont sélectionné(s) pour participer au Top 8 qui aura lieu le dimanche 07 janvier 2018 à MORIERES (84).

Vous devez **confirmer ou infirmer la participation** de vos sélectionnés **pour le jeudi 4 janvier 2018 dernier délai** en envoyant la liste des qualifié(e)s dûment complétée (cochez la case correspondante « **participation** » OUI ou NON) à la Ligue **par mail à ligue@tennisdetablepaca.fr**

Vous devez également confirmer l'éventuelle participation des remplaçants, ils seront contactés par mail ou téléphone en cas de repêchage (Indiquer le numéro où ils pourront être joints).

Toute personne n'ayant pas confirmé sa participation sera automatiquement remplacée.

Nota Bene : la formule du Top Régional a été adaptée chez les filles afin de favoriser et permettre aux plus grand nombre de participer à la compétition.

Cette compétition féminine ne décernera pas une place automatique pour les CFR – eu égard à la formule choisie - mais la participation est fortement recommandée afin de pouvoir y prétendre.

Un regroupement « jeunes » en deux catégories : Groupe A (>800 points) et Groupe B (< 800 points), en cas d'absence en Groupe A, les premières de la liste Groupe B seront repêchées.

H O R A I R E S

10 h 00 : Pointage
10 h 30 : Début de la compétition
17 h 00 : Fin de la compétition
17 h 00 : Remise des récompenses.

Juge arbitre : Thierry ALBERTIN - 06.18.49.26.39

Licence obligatoire
Tenue réglementaire exigée - Balles blanches plastiques non fournies
Sandwiches et Boissons sur place